

Ordonnance Souveraine n° 3.066 du 25 juillet 1945 promulguant la convention relative au contrôle des changes

Type	Texte réglementaire
Nature	Ordonnance Souveraine
Date du texte	25 juillet 1945
Publication	<u>Journal de Monaco du 26 juillet 1945</u> ^[1 p.3]
Thématiques	Traités bilatéraux avec la France ; Banque, finance et assurance ; Contrôle et régulation (Banque, finance)

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/1945/07-25-3.066@1945.07.27>

Notes

[1]

Une convention tendant à concourir aux mesures nécessaires au redressement économique et financier et notamment au renforcement du contrôle des changes, ayant été signée à Paris le 14 avril 1945 entre Notre Plénipotentiaire et les Plénipotentiaires de Son Excellence M. le Président du Gouvernement provisoire de la République Française et les ratifications de cet acte ayant été échangées à Paris le 12 juillet 1945, ladite convention, dont la teneur suit, recevra sa pleine et entière exécution à dater de la promulgation de la présente ordonnance.

Notes

Notes de la rédaction

1. ^{^ [p.1]} Voir l'ordonnance n° 7.386 du 8 mars 2019 rendant exécutoire l'Accord par échange de lettres des 3 et 12 décembre 2018 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté de Monaco relatif à la réglementation bancaire applicable dans la Principauté de Monaco. - NDLR.

Liens

1. Journal de Monaco du 26 juillet 1945
^{^ [p.1]} <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1945/Journal-4580>